

Compte rendu - Assemblée des conseillers du 12 juin 2024

Nombre de votants : 20 à l'ouverture de la séance

Membres votants présents :

- M. Nicolas THIRIET, ministre conseiller
- M. Eric MOLAY, attaché de coopération universitaire et attaché pour le français, au service culturel de l'Ambassade
- Mme Anne-Laure CAMPELS, directrice générale de la Fondation
- M. Claude OULHEN, secrétaire général de la Fondation
- M. Jean-Idriss RAGOUVIN, proviseur adjoint
- M. Richard TEISSONNIERE, directeur du Primaire
- M. Philippe FRITSCH, représentant des parents d'élèves
- M. Pierre-François VILQUIN, représentant des parents d'élèves
- M. Thierry CONSIGNY, conseiller des Français de l'étranger
- M. François ROUSSEL, conseiller des Français de l'étranger (arrivée à 17h10)
- M. Patric PACHON, représentant des anciens élèves

Membres votants présents en visioconférence :

- Guillaume CARIO, coordonnateur de l'AEFE en Asie
- Mme Frédérique PENILLA, conseillère culturelle adjointe

Membres votants absents avec procuration :

- M. Philippe SETTON, ambassadeur (procuration à Mme PENILLA)
- M. Charles-Henri BROSEAU, conseiller culturel (procuration à Mme PENILLA)
- M. Thierry VIAL, IEN en poste à Hanoï (procuration à Mme CAMPELS)
- M. Lionel VINCENT, représentant de la CCIFJ (procuration à Mme CAMPELS)
- M. Marc-Antoine HUREAU, consul (procuration à M. THIRIET)
- M. Jean-Christophe BILLAUD, adjoint du consul (procuration à M. Thiriet)
- Mme Christine SIMON, secrétaire générale de l'Ambassade (procuration à Mme PENILLA)
- Mme Jessica N'KOUMBA N'KOUMBA, gestionnaire comptable-Régie attachée à l'Ambassade (procuration à Mme PENILLA)

Membre invité présent :

Membres invités absents excusés :

- Mme Marie-Josée MARIE, conseillère des Français de l'étranger invitée
- M. Alexandre JOLY, conseiller des Français de l'étranger invité

Quorum atteint

Ouverture de la séance en visioconférence à : 17h05

Secrétaire de séance : M. Jean-Idriss RAGOUVIN

Secrétaire de séance adjoint : M. Philippe FRITSCH

Mme la Proviseure remercie les membres présents ; le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h05.

1. Désignation du président de séance

M. Nicolas THIRIET assure la présidence de cette séance.

Vote : Unanimité

2. Adoption du PV de l'assemblée des conseillers du 11 mars 2024

Aucune remarque.

Arrivée de M. Roussel, conseiller des Français de l'étranger

Nombre de votants : 21

Vote: Unanimité

3. Modification à venir de la composition de l'assemblée de conseillers : 1ère présentation

Mme Campels présente une modification à venir concernant les membres de l'assemblée des conseillers (cf PJ) : ce travail sera effectué en concertation avec les actuels membres pour présentation au plus tard lors de la 2ème assemblée des conseillers et du 2ème Conseil d'administration de l'année 2024-2025.

Mme La proviseure explique que suite à une réunion avec le TMG (Tokyo Metropolitan Government), celui-ci a demandé à ce que les membres votants de l'assemblée des conseillers soient différents des membres votants du CA. Mme La proviseure précise qu'il y aura donc une modification du règlement de la Fondation en ce sens.

Un conseiller des Français de l'étranger questionne la nouvelle composition et l'impact sur la répartition des membres. Mme la Proviseure informe que le seul membre obligé est celui de représentant des anciens élèves et que la Proviseure et le DAF seront de facto membres invités.

Le président de séance rappelle qu'il n'y a pas de décision aujourd'hui.

4. Compte financier 2023-2024

M. Oulhen DAF présente le compte financier 2023-2024.

M. Oulhen explique que l'objectif premier de retrouver un équilibre financier est atteint.

M. Roussel, conseiller des Français de l'étranger, interroge sur le paiement des bourses AESH,

M. Oulhen confirme que l'établissement n'a pas encore reçu les bourses AESH pour l'année 2023-2024.

M. Roussel demande si 50% de l'excédent généré cette année pourrait participer à faire baisser l'augmentation prévue des frais de scolarité ou être alloués aux bourses.

Mme La Provisseure répond par la négative : on a besoin de cet excédent pour le fond de roulement, les investissements essentiels... On ne peut remettre en péril l'établissement.

M. Oulhen confirme que cet excédent est négligeable par rapport aux besoins à venir. Le lycée n'a que 72 jours de fonds de roulement, ce qui est insuffisant par rapport aux 180 jours qui sont nécessaires.

M. Consigny questionne les risques dans le budget sur l'externalisation de la cantine, du transport, du service informatique.

M Ouhlen rappelle qu'il n'y a eu aucune augmentation des frais de cantine sur les deux dernières années grâce au contrat négocié avec Cezar Kitchen malgré l'inflation et l'augmentation générale des prix des matières premières. Un nouveau contrat devra être signé pour 2025/2026 avec sans doute une répercussion significative de l'inflation sur les prix.

Mme Frédérique PENILLA aborde la question du fond de roulement.

M. Oulhen rappelle que nous atteindrons les 90 jours en 2025 mais que cela reste en dessous des normes de 180 jours.

Mme La Provisseure aborde la question du transport scolaire. Nous sommes dans une situation inédite. L'appel d'offre a retenu le prestataire actuel. Il y a cependant une pénurie structurelle de chauffeurs. Notre prestataire ne peut actuellement nous fournir que 3 lignes au lieu de 6. Mme La Provisseure se dit très pessimiste sur le coût du transport. L'établissement a contacté d'autres établissements sur cette problématique. Sur les réponses actuelles, les établissements ont leur propre flotte. Une solution envisagée est un mix de plusieurs prestataires pour avoir le nombre de bus et de chauffeurs requis. Une difficulté supplémentaire est que la plupart des bus disponibles sont des grands bus, mais ces derniers ne peuvent arriver jusqu'à l'entrée du lycée. Cela oblige donc à se garer dans l'avenue principale et faire descendre les élèves à pied jusqu'au lycée, ce qui pose des risques sécuritaires et l'emploi d'aides supplémentaires pour guider les enfants sur le trajet. La direction privilégie donc les bus de taille moyenne.

M. Fritsch questionne sur la possibilité d'achat de bus.

Mme la Provisseure avance que cela est à l'étude (location) mais reste la difficulté de recruter des chauffeurs et du parking. Cette solution ne pourra donc pas être mise en place à la rentrée de 2024.

Les représentants de parents interrogent sur l'augmentation des prix, et la durée des trajets.

Mme Campels confirme que les parents n'auront pas à payer plus que le prix (déjà augmenté) qui leur a été communiqué. Le lycée devra donc couvrir un éventuel déficit. Au niveau de la durée des trajets, si le nombre de lignes se voit encore réduit, il est probable que la durée augmente également. Cela ne sera connu qu'une fois que le lycée aura une offre précise des prestataires.

M. Vilquin suggère de conseiller aux nouvelles familles arrivant au Japon de se rapprocher si possible du lycée, via un encart sur le site du lycée.

M. Vilquin questionne sur les choix des familles concernant les inscriptions aux transports scolaires.

M. Teissonnière informe que le taux de réinscription n'a pas évolué au primaire (92%).

M. Pachon demande si certaines familles ne se sont pas inscrites à cause de l'augmentation des frais de scolarité.

Mme Campels indique que 2 ou 3 familles ont donné cette raison pour la non réinscription de leur enfant.

M. Fritsch demande s'il y a des retards de paiements plus importants constatés à cause des frais de scolarité par rapport aux autres années.

Mme Campels indique qu'il y a eu plus de demandes d'échéanciers mais que les retards ne sont pas plus importants. A ce jour, 11 familles ont un retard de plus de 2 mois et 1 famille n'a payé aucun frais de scolarité depuis le début de l'année (pour cette dernière, ce n'est pas dû à manque de ressources financières due à l'augmentation des frais de scolarité).

M. Pachon demande s'il y aura un appel d'offres pour le renouvellement du contrat de la cantine.

Mme Campels confirme que, étant donné le montant, cela sera le cas vers janvier/février 2025.

Vote pour avis :

Pour : 19

abstention : 2

Contre : 0

5. Partenariats et donations

Mme Campels présente le résultat du travail effectué cette année à la demande des administrateurs :

- Travail en collaboration avec M. Chomel, qui a prêté son aide au lycée pour établir un plan d'action et que l'on remercie afin de mettre en place un programme concerté de levée de fonds auprès des entreprises ou de particuliers et de cibler les éléments les plus à même de convaincre les entreprises,
- Divers administrateurs et conseillers se sont également réunis afin d'échanger et de travailler sur les propositions de M. Chomel,

Divers axes sont envisagés :

- Modification du plan de contribution,
- Financement direct de certains projets (projets scolaires AEFÉ ou aménagement de l'établissement). Cette année plusieurs projets ont été rendus possibles grâce à des apports privés : ambassadeurs en herbe, olympiade de la jeunesse, installation des LED sur le terrain de foot,
- Contributions libres,
- Événements : célébration des 10 ans de l'association des anciens, rencontre avec les entreprises via la CCFJ, ...

Il est aussi nécessaire de rafraîchir le site internet du lycée afin de mettre en avant les sponsors et partenaires.

La recherche de partenariats et de sponsors est un travail important qui demande une personne dédiée pour s'en occuper. A ce jour, depuis le départ de M Chomel, personne n'est chargé de cette mission.

CF PJ pour détails.

M. Consigny demande si les associations peuvent faire des donations en contrepartie de l'utilisation des équipements.

Mme la Proviseure répond que cela est envisageable mais hors temps scolaire et sans coût pour l'établissement (si l'établissement est ouvert en dehors des horaires habituels, il y a des frais de gardiennage, chauffage, d'électricité... à prendre en compte).

M. Pachon souhaite que l'anniversaire des 10 ans de l'association des anciens se fasse au lycée et entre dans le cadre de cette promotion du lycée aux entreprises.

Mme Campels soutient pleinement cette initiative. Il faudra une validation lors du prochain CA et on pourra fixer une date.

Un représentant des parents remercie M.Oulhen pour sa dernière réunion en Assemblée des conseillers.

La séance est levée à 18h33